



Inauguration

Résidence universitaire Gaston Adriensence

93 logements étudiants

Maubeuge

La résidence Gaston Adriensence

93 logements étudiants



Une opération adaptée aux besoins des étudiants

Baptisée en l'honneur d'un grand journaliste français, la résidence Adriensence comptera 93 logements étudiants allant de 16 à 35 m². Très attendue localement, la création de cette résidence a permis de proposer une offre locative nouvelle aux étudiants maubeugeois. Située en coeur de ville et donc proche de tous services et commerces, la résidence Adriensence se veut très attractive. Les logements proposent des salles de bains privatives et l'eau, le chauffage (raccordé au réseau de chaleur de la ville), l'électricité et l'accès à Internet sont compris dans les loyers. Par l'apport d'une nouvelle population, cette résidence universitaire permet de dynamiser le centre-ville de Maubeuge. Il est à noter que ce projet participe également d'une réappropriation d'une friche en centre-ville.

La requalification d'une friche

La résidence Adriensence a été créée en lieu et place de l'ancienne friche France Télécom et cet aspect du projet était particulièrement important aux yeux de l'ensemble des partenaires ayant travaillé à la conception de ces 93 logements étudiants. La réhabilitation des friches constitue en effet un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires pour répondre aux objectifs croisés de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine et, par conséquent, de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers et de protection des sols contre leur artificialisation. Dans cette optique, la création de la résidence Adriensence constitue une opération exemplaire.

Calendrier de l'opération

Menés par la société SCCV Résidence Sthrau dans le cadre d'une vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) au profit de Partenord Habitat, les travaux de la résidence Adriensence se sont déroulés sur l'ensemble des années 2022 et 2023. Le chantier a été réceptionné le 15 décembre 2023.

Un habitat spécialisé : une résidence gérée par le CROUS

Le centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) accompagne les étudiantes et les étudiants dans leur vie quotidienne pendant leurs études supérieures. Sa mission est d'améliorer les conditions de vie et d'études : bourse, logement, restauration, aides sociales, vie de campus, jobs étudiants. Le CROUS est un partenaire historique de Partenord Habitat et gère 7 résidences universitaires dont l'office est propriétaire dans le Nord et le Saint-Quentinois. Ce mode de gestion relève des produits spécifiques développés par Partenord Habitat. Notre office apporte en effet son expertise de constructeur sur des solutions résidentielles adaptées aux besoins émanant de populations spécifiques. Investisseur, maître d'ouvrage et propriétaire d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, d'établissements pour les personnes âgées ou pour les jeunes, d'établissements pour personnes handicapées, de maisons de santé ou encore de gendarmeries, Partenord Habitat confie à des associations spécialisées ou aux services de l'Etat et des collectivités territoriales la gestion et l'exploitation de ces structures.



L'habitat spécialisé en chiffres : une activité diversifiée

- 10 foyers pour personnes âgées
- 1 Maison d'Accueil Rurale pour personnes âgées (MARPA)
- 3 EHPAD
- 5 foyers de jeunes travailleurs
- 10 foyers pour personnes handicapées
- 14 foyers d'accueil pour personnes en situation précaire
- 5 EPDSAE
- 2 sites adaptés pour gens du voyage
- 7 résidences universitaires
- 22 gendarmeries
- 196 bureaux et commerces
- 97 antennes et 57 panneaux publicitaires



Les financements

des 93 logements étudiants de la résidence Gaston Adriensence



TOTAL DEPENSES	6 417 400 €
Acquisition	5 834 000 €
TVA	583 400 €
TOTAL RECETTES	6 417 400 €
Subvention Fonds Friches	572 891 €
Subvention Région Hauts-de-France	300 000 €
Subvention Action Logement	571 371 €
Partenord Habitat	4 973 138 €
<i>dont prêt CDC PLS</i>	<i>1 068 304 €</i>
<i>prêt Action Logement</i>	<i>1 333 199 €</i>
<i>prêt bancaire</i>	<i>2 571 635 €</i>

Partenord Habitat

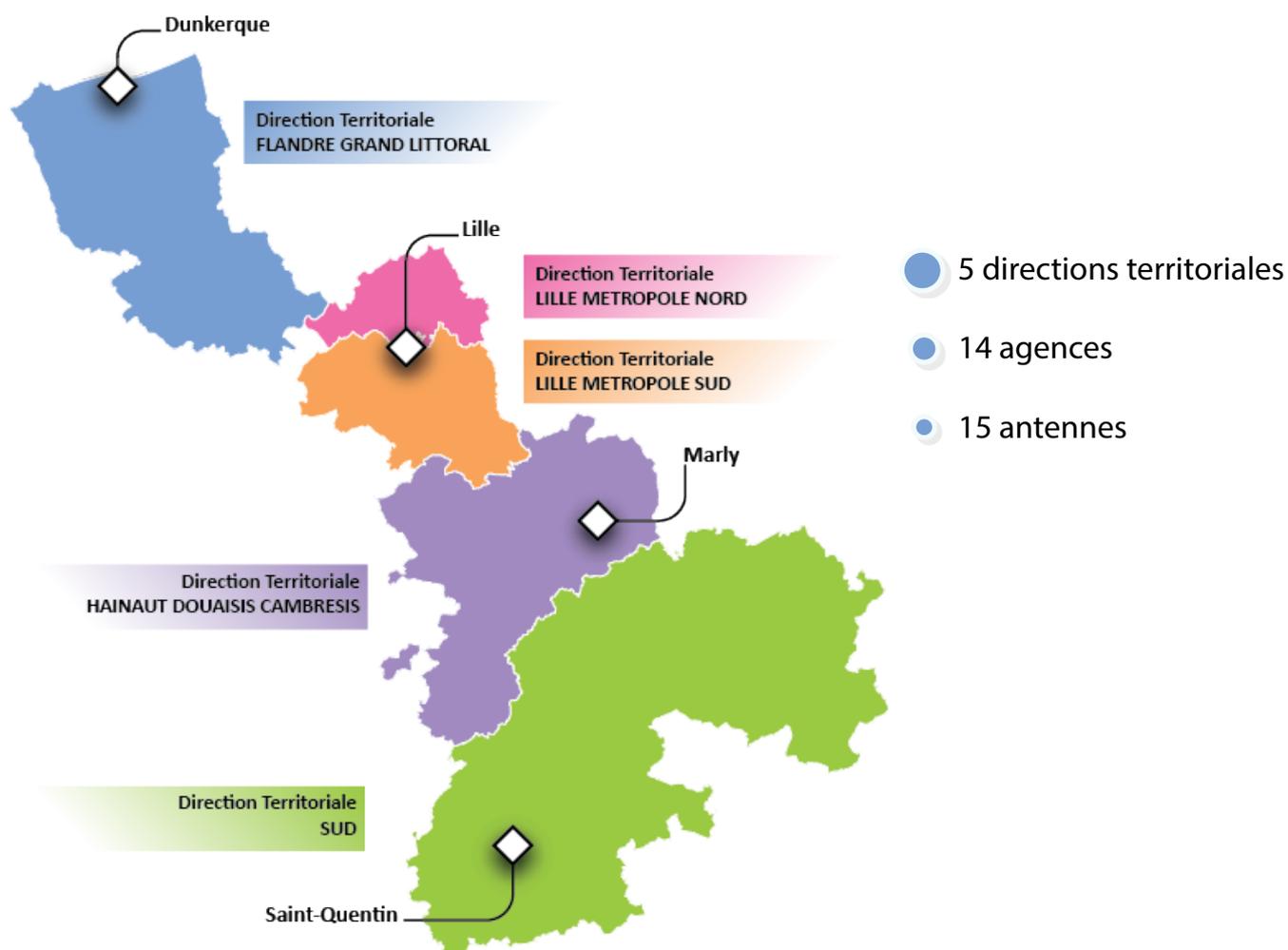
Une vocation centenaire

Créé il y a plus d'un siècle, Partenord Habitat est l'Office Public de l'Habitat (OPH) du Département du Nord. Il est présidé par Valentin Belleval, Vice-président du Conseil départemental du Nord. Présent sur l'ensemble du département et dans le territoire Saint-Quentinois, notre entreprise gère plus de 53 600 logements pour plus de 110 000 personnes logées. Partenord Habitat se mobilise au quotidien pour répondre en quantité et en qualité à la demande de logement social à l'échelle des départements du Nord et de l'Aisne.

Repères

- **110 500** locataires logés
- **860** salariés
- **53 654** logements et équivalents logements
- Chiffre d'affaires 2022 : **228 M€**
- Investissement 2022 : **133 M€**
 - dont 98 M€ pour la construction neuve
 - et 35 M€ pour la réhabilitation

Une organisation ancrée dans les territoires





Dossier de presse

Contact presse :

Marc Alessio

Directeur territorial - malessio@partenordhabitat.fr

Fabien Lapouge :

Responsable communication externe - flapouge@partenordhabitat.fr - 06 46 77 79 91